

## Colibris 01 Bresse

### Groupe Agriculture/Écologie

#### Compte-rendu de la réunion du mercredi 9 novembre 2016 chez Jean Michel DEFRANCE

Présents : Michel SARBACH, Jean Michel DEFRANCE, Sylvie HEBERTP, Jocelyne BERGEZ, Charles VIEUDRIN

Excusée : Martine DELHOMMEAU

Ordre du jour :

- Préparation de la réunion publique du 14 novembre « Spéciale Agriculture ».
  
- Poursuite de nos actions
  
- Rapport ANDRIEU sur la réforme de la PAC

#### 1 - Préparation de la réunion publique du 14

Sont invités 3 maraîchers : Cyril LORREARD de Saint Denis les Bourg, Franck MOREL de Montagnat et Sarah LOPEZ de Dommartin. Michel SARBACH a rencontré Virginie KERVAREC et l'a invité. Peut-être viendra-t-elle.

#### Objectif du groupe Agri/Écolo

Le groupe Agriculture/Écologie des Colibris Bresse a pour objectif la création d'une ceinture – verte – agricole – maraîchère autour de Bourg en Bresse afin de redonner à la ville une autonomie alimentaire et voir l'opportunité de création d'une légumerie (transformation et conserve de fruits et légumes).

#### Objectif de la rencontre avec les maraîchers

L'autonomie alimentaire de la ville passe sans doute par l'installation de maraîchers. Les Colibris veulent connaître les difficultés d'installation, les besoins des maraîchers installés ou en cours d'installation et leur point de vue sur les différents modes de commercialisation, ceci après une courte présentation de leur exploitation.

## Le différents modes de commercialisation recensés

- Vente directe à la ferme
  
- AMAP
  
- Vente sur les marchés
  
- Magasins de producteurs
  
- Jardins de Cocagne
  
- Jardins familiaux
  
- Incroyables comestibles
  
- Produits locaux de Biococop qui affiche le liste de ses producteurs locaux et annonce 13 % de produits locaux, Biophare, Croc-nature.
  
- Produits locaux des GMS
  
- Artisans du Monde
  
- Lycée des Sardières
  
- Coopérative laitière Bresse Val de Saône qui a contractualisé avec Carrefour France pour un prix du lait équitable.

## ■ Ventes par internet

- Locavor : <https://locavor.fr>. Vous commandez des produits sur internet et ils vous sont livrés en un point proche de chez vous.
- La Ruche qui dit oui : <https://laruchequiditoui.fr> : même principe
- AgriLocal01 : <https://www.agrilocal01.fr>. Site internet mis en place par le Conseil Départemental de l'Ain pour mettre en relation des producteurs locaux avec les responsables de la restauration collective des collèges et des EHPAD. L'offre peut évoluer vers la fourniture d'autres établissements. (Voir article Le Progrès du 05/10/16)
- Et il y en a peut-être d'autres à découvrir comme des magasins de détail ou des grossistes qui proposent des ventes par internet.
- Coopérative laitière Bresse Val de Saône : convention passée avec Carrefour France pour la production d'un lait « rémunéré au juste prix ».

## ■ Actions de sensibilisation

- Défi « Familles à alimentation positive », lancé par Cap 3B. En France : <http://www.famillesaalimentationpositive.fr>. A St Denis les Bourg : <http://www.stdenislesbourg.fr/Defi-familles-a-alimentation-positive.html>.
- De ferme en ferme, organisé par l'AFOCG en avril. Une cinquantaine de fermes ouvertes au public sur un week-end.
- Réseau Bienvenue à la Ferme organisé par la Chambre d'agriculture, hébergement et produits locaux

## ■ Outils de communication sur les produits locaux

- Etik'Table : <http://www.etiktable.fr>. «Un portail sur l'alimentation responsable mis en place par Cap 3B. Une présentation des producteurs locaux, des artisans de bouche et des entreprises agroalimentaires, de leurs produits et des lieux d'achats sur le bassin de Bourg en Bresse »
  
- TablOvert : <https://tablovertleblog.com>. Une initiative de l' AFOCG (Association de Gestion et de Comptabilité) qui vise à former des agriculteurs pour devenir des intervenants en milieu scolaire sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation et à l'accueil des élèves en visite sur leurs exploitations.
  
- Le guide des Saveurs de l'Ain : une initiative de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et des restaurateurs pour mettre en valeur des produits du terroir, AOC, AOP, médaillés ou autres.

## ■ Foires et marchés spécialisés

- Foire Bio de Bourg en Bresse (ADABIO et ville de Bourg)
  
- Salon « De la Terre à la Table » par l'association Mosaïque arts et cultures de Péronnas
  
- Grand marché des AOC/AOP : le prochain les 11 et 12 mars 2017
  
- Salon de gastronomie : AinterExpo en novembre chaque année.

Dans la discussion on cite le moulin Marion à Saint Jean sur Veyle et sa PDG, Maria Pelletier, par ailleurs présidente de « Générations Futures » ; Benoit MERLOT de Bâgé (Les Jardins d'Aestiv) ; élevage vaches laitières, volailles ,porcs et cultures de céréales et légumineuses .Ils ont une meunerie et une huilerie, le tout en bio ; Sarah LOPEZ de Dommartin ; Virginie KERVAREC de Marboz ; le moulin Nicola de Viriat...

On évoque les critiques des système Locavor et La Ruche, notamment par rapport à la notion de production locale et de juste rémunération à cause du montant des commissions ;

Lors du lancement d'AgriLocal01, le président du département déplorait qu'il y ait peu d'agriculteur qui produisent des aliments directement consommables. La plupart des grandes cultures étant destinées à la nourriture des animaux ou aux industries agroalimentaires.

Discussion aussi à propos des pseudo labels, des produits bio venant de très loin...

### Questions à poser aux maraîchers

- Histoire de votre installation : quelles aides, quelles difficultés
  
- Quel est votre avis sur les différents modes de commercialisation
  
- Légumes de saison : les serres chauffées sont-elles autorisées en agriculture biologique ?
  
- Quel intérêt pour une légumerie ? Production estivale alors que la restauration collective est au ralenti. Certains transforment déjà à la ferme des Bioux à Buellas

### Poursuite de nos actions

- Cap 3B par l'intermédiaire du CLD (Cinseil Local de Développement)

Jean Michel DEFRANCE suggère que nous recherchions un partenariat avec Cap 3B à propos de la promotion de l'offre de produits locaux telle que le propose le site Etik'Table. Nous pourrions contribuer à faire connaître le site et à suggérer l'extension du catalogue. Un de nos interlocuteur pourrait être Xavier FROMONT, agriculteur à Confrançon, vice-président du CLD, qui est dans cette démarche et Pauline CHIROUZE, chargée de mission. Sur la mise en relation producteurs locaux – consommateurs et la recherche d'une autonomie alimentaire du territoire, on pourrait s'appuyer sur l'expérience de la Drôme, très en avance dans ce domaine.

Dans la discussion : l'Etat a décrété « Captage prioritaire » la source d'eau potable de Lent qui alimente avec celui de Péronnas, la ville de Bourg. Des mesures agro-environnementales sont prévues pour que les agriculteurs modifient leurs pratiques culturales sur la zone de captage.

- Maires des communes de la petite couronne (St Denis, Viriat, Péronnas, Montagnat). Il est décidé de reporter une relance en attendant la mise en place de la nouvelle agglo.

### **3 - Rapport Eric ANDRIEU sur la réforme de la PAC**

Points clés du rapport Andrieu :

- 1) La PAC, en favorisant l'intensification de la production et la concentration des exploitations agricoles, a eu un impact négatif sur l'emploi en milieu rural.
- 2) Les réformes successives adoptées depuis 1992 ont favorisé les modèles d'exploitations intensifs orientés vers les marchés à l'export, au détriment de l'agriculture familiale.
- 3) La PAC actuelle doit être réformée afin de répondre aux 4 défis actuels : alimentaire, environnemental, climatique et territorial.
- 4) Le rapport appelle à un nouveau contrat social entre les agriculteurs et les citoyens et à faire de la PAC un véritable instrument au service de l'emploi tout en garantissant une alimentation saine et accessible au plus grand nombre.
- 5) Le rapport demande aux États membres de mettre en oeuvre une stratégie globale de renouvellement des générations, en soutenant conséquemment les jeunes agriculteurs.
- 6) Il faut réactiver et adapter les outils de régulation des marchés et de lutte contre la volatilité des prix, et cesser le laisser-faire des marchés, dévastateur pour les agriculteurs, l'emploi et l'économie des territoires.
- 7) Le rapport préconise de privilégier, par le soutien direct, les petites et moyennes exploitations, plus résilientes, qui représentent 79% des exploitations et sont les plus performantes en termes d'emploi et de développement durable.
- 8) Le rapport recommande une « reterritorialisation » de l'agriculture prenant en compte les préoccupations de santé publique et organisée autour de circuits courts et d'une économie circulaire revendiquée.
- 9) Le rapport invite à promouvoir l'innovation, l'apprentissage, la formation professionnelle et l'organisation collective pour adapter les compétences des acteurs aux besoins du nouveau modèle agricole et à l'emploi.
- 10) Le rapport appelle à favoriser l'essor de nouveaux métiers et activités dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'économie verte, du tourisme.